

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteure publique
Madame LEJEUNE, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2206566 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande de condamner le centre hospitalier de Roubaix à l'indemniser du préjudice subi lors de sa prise en charge au sein de cet établissement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE ROUBAIX - TOURCOING	SAINT ROCH AVOCATS (Cour) Maître DE BERNY Benoit (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT

10 heures 30

02)	DOSSIER N° 2208845	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande de réparation du préjudice subi suite à la prise en charge de leur épouse et mère au centre hospitalier universitaire de Lille.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X Monsieur X Madame X Madame X Monsieur X Madame X Madame X	SAINT ROCH AVOCATS (Cour) SAINT ROCH AVOCATS (Cour)
Défendeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	Directeur SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT AARPI JASPER AVOCATS (Cour)
03)	DOSSIER N° 2209652	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande le remboursement par le centre hospitalier universitaire de Lille des frais hospitaliers de 296 509 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA COTE D'OPALE Madame X	Maître DE BERNY Benoit (Cour) Madame X
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT AARPI JASPER AVOCATS (Cour)

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2209803	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande de remboursement des débours exposés pour son assurée.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA COTE D'OPALE Madame X	Maître DE BERNY Benoit (Cour) Madame X
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS CENTRE HOSPITALIER DE MONTREUIL SUR MER OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	SCP D'AVOCATS NORMAND ET ASSOCIES SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT Directeur
05)	DOSSIER N° 2301043	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande de réparation du préjudice subi suite au décès de leur père et mari lors de sa prise en charge au centre hospitalier de Calais et au centre hospitalier de Montreuil-sur-Mer.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X Monsieur X Monsieur X	Maître KONE Moussa Maître KONE Moussa Maître KONE Moussa
Défendeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS CENTRE HOSPITALIER DE MONTREUIL SUR MER OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	Maître DE BERNY Benoit (Cour) SCP D'AVOCATS NORMAND ET ASSOCIES SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT AARPI JASPER AVOCATS (Cour)

Arrêté le 06/03/2025

Le président du tribunal